



La Ronde des Sources

organisée par « Les Amis de Claire »
au profit de la recherche sur le cancer de l'enfant

SAMEDI 11 JUIN 2011 À TOUVRE (CHARENTE)

TRAIL

RANDO VTT

RANDO PÉDESTRE

100%

NATURE

REPAS ET
SOIRÉE DANSANTE



"Les amis de Claire" est une association loi 1901 qui soutient la recherche contre les cancers pédiatriques. Les fonds sont intégralement reversés à l'équipe du docteur Olivier Delattre de l'institut Curie.





La Ronde des Sources

Au profit de la recherche sur le cancer de l'enfant

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER À :

Alain AUTHIER « Association les Amis de Claire » 163, Rue Gabriel Quément 16600 RUELLE
Tél: 06 64 79 19 20 • Email : alain.authier@yahoo.fr • Site internet : www.la-ronde-des-sources.fr



Licencié(e) (joindre copie de la licence)

- FFC
 FFA
 Autre licence (Fédération :)
 Non licencié (joindre copie du certificat médical datant de moins d'un an)
 Pour les trails (copie du certificat médical indiquant aucune contre indication à la pratique de la course à pied en compétition)

NOM PRENOM

DATE DE NAISSANCE..... EMAIL.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL..... VILLE.....

TELEPHONE..... CLUB

POINT DE RENCONTRE : Les Sources de la Touvre

Randonnée pédestre 8 kms ▪ Départ entre 15h et 18h00	3€ x..... =.....
Randonnée pédestre 13 kms ▪ Départ entre 15h et 17h00	3€ x..... =.....
Trail 13 kms ▪ Départ à 16h30	9€ x..... =.....
Trail 29 kms ▪ Départ à 16h00	12€ x..... =.....
Rando VTT 25 kms ▪ Départ entre 15h et 18h00	6€ x..... =.....
Rando VTT 40 kms ▪ Départ entre 15h et 17h00	6€ x..... =.....
Course enfant gratuite 16h45	
Repas avec soirée dansante (adulte)	15€ x..... =.....
Repas ENFANT – de 10 ans	10€ x..... =.....

TOTAL =.....

Les repas seront pris en compte sur réservation reçue avant le 08/06/2011

Inscriptions des diverses activités également le jour même
(règlement à l'ordre de l'association les Amis de Claire)

Lot à chaque participant, récompense au meilleur déguisé
ainsi qu'aux meilleurs classés de chaque catégorie, aux trois premiers hommes et femmes.
Surprises, animations, buvette et douches sur place.

Assurance : les organisateurs sont couverts par une responsabilité civile.
Individuel accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement.

Signature :

PARTIE RÉSERVÉE À L'ORGANISATION

N° de dossard :

LES CONCURRENTS DOIVENT RESPECTER BALISAGE, CONSIGNES DES SIGNALISATEURS, LE CODE DE LA ROUTE.
ILS S'ENGAGENT À NE RIEN JETER ET À RESPECTER LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES AINSI QUE LA VÉGÉTATION.